حزب التقدم والاشتراكية

Parti du Progrès et du Socialisme

3ème session

du Comité Central

RAPPORT DU BUREAU POLITIQUE

Bouznika 18 - 19 décembre 2010

حزب التقدم والاشتراكية
Parti du Progrès et du Socialisme
29, Avenue Mohammed VI - Youssoufia - Rabat.
Tél : 05 37 75 94 64 /66/99 - Fax : 05 37 75 94 76
E-mail : maroc.pps@gmail.com - Site web : www.ppsmaroc.com

Les missions politiques et organisationnelles du Parti en relation avec la situation globale du pays

Bouznika le 18- 19 décembre 2010

Cher (es) camarades

La troisième session du Comité Central de notre Parti se tient dans une conjoncture politique dominée par l'évolution de notre cause nationale première, la question du Sahara marocain, et ce particulièrement en relation avec les derniers événements de la ville de Laayoune et leurs graves retombées.

C'est pour cela que nous nous devons, en tant que parti qui a accumulé une longue et riche expérience dans la lutte pour la libération nationale, le parachèvement de l'unité territoriale du pays et la défense de sa souveraineté nationale, de soumettre, en priorité de nos missions, cette question à une analyse approfondie, de mettre tout en œuvre en vue d'améliorer l'action du parti quant à son rôle dans la défense de la première cause nationale à l'intérieur et sur les lieux en particulier, c'est-à-dire dans les provinces du Sud du Royaume, et à l'extérieur à travers l'intensification des efforts et des initiatives et la mise à profit des relations que nous entretenons avec les organisations et les partis étrangers qui influent sur l'opinion publique régionale et internationale.

Nous sommes fortement appelés à nous comporter avec cette mission centrale en la considérant comme une nécessité impérative, en particulier en ces circonstances cruciales où les manœuvres des ennemis de notre unité territoriale montent au créneau, après que le Maroc eut repris en main l'initiative sur la seine internationale au sujet d'un règlement sain, rationnel et définitif de la question, par le biais de sa proposition courageuse

consistant à doter nos provinces du sud d'une large autonomie de gestion dans le cadre de la souveraineté marocaine, proposition dont les échos positifs sont désormais incontestables à l'échelle internationale, eu égard au sérieux et à la crédibilité de cette initiative, qui aboutira à une solution où il n' y aura ni vainqueur ni vaincu, une solution qui mettra fin au conflit factice et préservera l'avenir.

Le P.P.S a souligné, avant et pendant les assises de son huitième Congrès national, que le projet d'autonomie - qui a obtenu une large adhésion de la communauté internationale, qui l'a considéré comme une initiative sérieuse, rationnelle et crédible, une bonne base pour des négociations fructueuses –reflète une vision réaliste pour un règlement définitif du conflit factice au sujet de la marocanité du Sahara et pour mettre un terme au calvaire de nos concitoyens détenus par «le Polisario» et les dirigeants algériens sur le territoire algérien et éviter tout ce que ce conflit peut engendrer- s'il persiste- comme menace à l'ensemble de la région qui commence à subir l'influence des attaques perpétrées par des bandes terroristes criminelles dans le Sahel sahraoui apparues, la première fois, en Algérie lors de la dernière décennie du siècle passé. La stabilité de cette région est, par ailleurs, menacée par les mouvements de bandes spécialisées dans le commerce des armes, de la drogue et l'émigration clandestine.

Face à cette initiative audacieuse et constructive entreprise par le Maroc, appuyée par le consensus national et l'adhésion d'un grand nombre d'Etats partageant cette approche politique globale, susceptible d'assurer une issue honorable pour tous, d'éviter à la

région maghrébine les menaces de l'instabilité et de garantir la paix et la sécurité à tous , face à cette initiative il était attendu que les manœuvres des adversaires et de leurs acolytes s'intensifient.

Ces manœuvres se sont accrues et aggravées avec la question de Mostafa Salma ould Sidi Mouloud qui a été enlevé, emprisonné, torturé et empêché de voir siens pour la simple raison qu'il a émis un avis favorable à l'approche qui consiste à régler le conflit factice au sujet du Sahara, par le biais de l'octroi d'une large autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Cette question a asséné un coup sérieux au « polisario» ainsi qu'à ses commanditaires, tant politiquement que sur le plan médiatique, puisqu'elle a mis au clair et à nu la réalité de ce qui se produit dans les camps de Tindouf et apporté la preuve de l'inexistence, dans ces camps, de la moindre liberté, ni des droits humains les plus élémentaires. La question de Mostafa Salma ould sidi Mouloud a démenti la thèse des ennemis, s'appuyant sur la tentative d'exploiter de prétendus cas des droits de l'homme dans les provinces du Sud-Ouest du Maroc, à seule fin de faire obstacle aux négociations et à la possibilité de parvenir à une solution politique sur la base de l'initiative d'autonomie qui demeure la solution idoine à ce conflit artificiel.

L'affaire Mostafa Salma a, par ailleurs, mis à nu certains milieux médiatiques étrangers en particulier espagnols qui se sont comportés selon le principe de « deux poids deux mesures » avec le cas de la nommée Aminatou Haydar qui a été accompagné, comme tout le monde l'a constaté, d'un tapage médiatique inégalable mais en face, un mutisme incompréhensible à l'égard

des souffrances subies par Mostafa Salma qui, en fait, n'a pas été libéré mais déporté de manière arbitraire et abusive et privé de ses droits d'opinion, d'expression et de contact avec sa famille, en violation flagrante des valeurs et des principes des droits de l'homme, ainsi que des dispositions du Droit international et des accords et pactes universels y afférents.

C'est dans ce contexte que se sont produits les tristes événements de Laayoune, en concomitance avec l'enclenchement des travaux de la troisième réunion préparatrice du cinquième round des négociations non officielles au sujet du Sahara (aux environs de New york) qui ont été caractérisées par l'intransigeance des autres parties et leur persistance à faire échouer le processus de négociations.

Il est donc clairement apparu que les autres parties voulaient délibérément faire aboutir le cours des événements à une intervention armée des forces marocaines et, en conséquence, à faire tomber de nombreuses victimes parmi les civils. Ce qui permettrait aux ennemis d'alimenter leur machine médiatique contre le Maroc, machine qui, en tous cas, n'a pas hésité à falsifier les faits , à dénaturer les réalités et à inventer de toutes pièces des allégations visant à leurrer l'opinion publique européenne et internationale. Et sans entrer dans les détails des événements connus de tous, il suffit d'insister, à ce propos, sur certains éléments essentiels confirmés par des rapports d'organisations non gouvernementales et d'associations des droits de l'homme crédibles et influentes sur les plans national et international.

- Les forces publiques ont respecté, lors du démantèlement du camp « Gdim Izig » les dispositions juridiques en vigueur et n'ont eu recours à l'utilisation d'aucune arme à feu. Bien au contraire, les éléments des forces de l'ordre ont fait montre d'une patience et d'une discipline entières.
- Face à l'attitude des forces publiques, des individus armés ont perpétré des crimes horribles à l'égard de ces forces et ont commis des actions de destruction bien préparées et dignes de criminels professionnels de certains services et biens publics et privés.
- Le bilan officiel des personnes décédées (11 éléments appartenant aux forces de l'ordre et deux civils) a été confirmé.
- En dépit du fait que l'installation du camp était motivée par des revendications à caractère social, exprimées par une partie de la population, ces doléances ont été exploitées et instrumentalisées politiquement au service d'un agenda extérieur qui tenait à envenimer la situation et à internationaliser la crise en vue de faire pression sur le cours des négociations.
- « les activistes sahraouis des droits de l'Homme » ont su s'entourer d'éléments désavantagés par la rigueur des mesures prises dans la région, pour contrecarrer les réseaux de contrebande, de l'émigration clandestine et du crime transnational.
- Le « polisario » a ouvert les bras à des éléments poursuivis ou condamnés pour contrebande et émigration clandestine, se trouvant dans les prisons marocaines et les a introduits sur ses sites électroniques en les considérant comme des détenus politiques.
Il est clair que le temps de procéder à une évaluation

globale des circonstances dans lesquelles se sont déroulés ces événements n'est pas encore venu, sachant que la commission d'enquête constituée par la chambre des députés poursuit ses travaux, et il est attendu d'elle de faire un travail transparent, précis et profond dont on pourra tirer tous les enseignements.

Néanmoins, des interrogations s'imposent et le PPS a été le premier à poser, au début de l'installation du camp « Gdim Izig » un certain nombre de questions dont en particulier :

- Pourquoi a-t-on permis, au départ, l'installation du camp et pourquoi n'a-t-on pas procédé à son démantèlement avant même qu'il prenne le volume et l'ampleur qu'il a pris alors que les principes de l'Etat de Droit sont clairs , ne prêtent à aucune confusion et ne permettent guère ce genre de manifestations. Les autorités publiques auraient dû intervenir avant que la situation ne s'empire.
- Quelles sont les raisons du retard que les autorités ont mis pour démanteler le camp et pour trouver les solutions idoines aux revendications sociales des populations ?
- Comment ceux qui ont pu étendre leur contrôle sur le camp ont-ils pu ramener toutes les armes blanches, les butanes de gaz, de véhicules 4/4 qui ont servi aux actes de tuerie et de destruction ? Ceux censés anticiper les événements peuvent-ils ignorer cet état de fait ? Si ce n'est pas le cas, « l'excuse serait pire que le délit » comme dit l'adage arabe.
- Pourquoi n'a-t-on pas su identifier, comme il convenait, chacun des éléments de retour des camps

de Tindouf, cette année en particulier ? n' y a-t-il pas eu dans ce cas comme dans d'autres une défaillance sécuritaire ?

- A un certain moment de l'évolution de la question du camp, on est parvenu à une solution à même d'éviter que la situation s'aggrave et de contrecarrer les desseins de ceux qui ont entrepris de dénaturer les revendications sociales pour les exploiter au bénéfice d'un agenda politique…A ce moment, cette solution s'est évaporée et il s'est produit ce que tout le monde a pu suivre. Que s'est-il passé ? Dans quelles circonstances ? A qui incombe la responsabilité ?

- Il est aujourd'hui clair que la mauvaise gestion des problèmes sociaux de la part des autorités locales ainsi que le bras de fer entre elles et les instances élues locales ont fini par faire triompher des calculs politiciens étriqués aux dépens de l'intérêt de l'Etat. Qui donc a pu jouer avec le feu et mettre en péril les intérêts suprêmes de la Patrie ?

Ce sont là des questions et des constatations dont l'objectif est d'attirer l'attention sur la nécessité de délimiter les responsabilités et de ne tolérer la moindre défaillance quant aux retombées de ces responsabilités. Ceci n'est que mise en œuvre des conditions d'édification de l'Etat démocratique moderne, l'Etat de Droit qui appelle les mesures équitables et les sanctions requises. Ces mesures- est-il utile de le rappeler ?- se doivent d'être prises sur des bases objectives, tenant compte de la présence effective de complots étrangers prenant pour cible notre unité territoriale mais ne faisant pas de la théorie du complot l'arbre qui cache la forêt concernant des tares internes.

Ce n'est pas la première fois que notre pays fait face à ce genre de crise. De nombreux événements se sont produits depuis que le Maroc a récupéré son Sahara, il y a 35 ans et nous n'avons pas suffisamment tiré les enseignements qui s'imposent ni pris les mesures concrètes qui devaient s'en suivre.

La conclusion essentielle que nous devrions tirer et agir à sa lumière c'est qu'il est temps de mettre en place une orientation globale et rationnelle définissant à chacune des forces vives de la Nation son rôle dans le respect total des institutions. Ceci exige nécessairement de veiller à empêcher certains éléments qui n'ont aucune qualité d'intervenir dans la gestion des dossiers essentiels, afin de proscrire la gestion parallèle d'un certain nombre de dossiers au détriment du rôle des institutions, car toute tentative de marginaliser le rôle des institutions ou de leur consacrer progressivement un rôle formel constitue un danger pour le pays et une menace aux fondements de sa stabilité et priverait l'édification démocratique du pays d'un soutien incontournable et porterait atteinte aux acquis démocratiques accumulés jusqu'à présent.

Les institutions mandatées pour gérer le dossier du Sahara se doivent d'accomplir cette mission partant du fait qu'il s'agit d'une action institutionnelle démocratique fondée sur des bases politiques transparentes, claires, invitant les autorités exécutives et législatives à assumer pleinement leurs responsabilités et à impliquer toutes les forces vives : partis politiques, composantes de la société civile et autres.

C'est dans ce contexte que se pose le rôle des partis et leurs responsabilités dans l'encadrement politique.

Les partis ont subi longtemps les conséquences d'une situation complexe du fait de la nature de gestion de la question du Sahara qui a prévalu pour de nombreuses années. Ces partis ne pouvaient pas être actifs dans nos provinces récupérées pour de nombreuses années. Ils ont été, par la suite soumis d'une manière ou d'une autre, à la logique des notables qui - pour beaucoup d'entre eux n' avaient aucun attachement réel avec les organisations partisanes auxquels ils appartiennent formellement. Cette approche dépassée s'est vu consacrée, peut être parce que les partis en question n'avaient pas d'autre choix. Malgré le fait que la configuration sociale dans ces provinces se caractérise par un niveau élevé de politisation, l'appartenance tribale prévaut par rapport à l'affiliation partisane et à l'identité politique.

Maintenant que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, que les temps ont changé et que certaines évolutions sont intervenues, il est devenu impératif non seulement d'offrir, sans interférence l'opportunité aux partis politiques aux composantes sérieuses de la société civile d'assumer leur rôle dans les provinces du Sud comme dans d'autres régions, mais aussi doter toutes ces composantes des outils de travail nécessaires et, en premier chef, prendre toutes les dispositions à même de garantir que la cause nationale puisse être et demeurer la cause de tous les marocains, sans aucun avantage à telle ou telle partie, que cette cause reste au dessus de tous les calculs politiciens étriqués, hors portée des interventions parallèles de parties qui n'ont aucune qualité ni légitimité et dont l'implication est tout à fait vaine et contre productive.

Les partis politiques et l'ensemble des forces vives concernées se doivent, de leur part, de veiller à la mise en œuvre des fondements de l'Etat de l'égalité et de Droit dans le traitement des problèmes sociaux posés, et qui existent dans toutes les provinces du Royaume avec des degrés d'acuité différents. Le traitement devrait donc être global tout en tenant compte des spécificités qui se présentent ici ou là. L'essentiel est que le traitement des déficits sociaux se fasse selon le principe que la citoyenneté est une et indivisible , que les citoyens sont égaux en droits et en devoirs et que le sens de la citoyenneté effective ne doit en aucun cas être tributaire d'autres considérations si ce n'est servir les intérêts suprêmes de la Patrie.

Par ailleurs, certains milieux protestent, à juste titre, contre la politique des privilèges, le recours exclusif aux notables, l'abus de pouvoir dans certaines positions, l'économie de rente qui a prévalu dans nos provinces du Sud depuis leur récupération. Ces mêmes milieux ne peuvent avoir raison lorsqu'ils réclament les mêmes privilèges sous prétexte de l'existence de spécificités ou de sensibilités.

Chers camarades

Partant de son suivi de l'évolution des événements depuis le début, de l'accomplissement de son devoir partisan et parlementaire, en coordination permanente avec la direction du Parti, et en réponse à une demande officielle qui lui a été faite, à l'instar d'autres sensibilités, la camarade Gajmoula bent Abbi qui a contribué efficacement et directement aux efforts de traitement de la question du camp « Gdim Izig » a exprimé des

opinions personnelles où elle a critiqué un aspect du traitement du problème sans tenir compte d'autres aspects. Elle ne s'est pas aperçue à temps de l'utilisation fallacieuse et mensongère qui pouvait être faite de ses déclarations à un moment crucial que vivait le Maroc et qui s'est caractérisé, entre autres, par la mise en cible du pays par les media espagnols qui ont mené contre lui des attaques féroces, injustes et loin de l'étique professionnelle.

Il est à noter, à ce propos, que la camarade Gajmoula, tel qu'elle l'a exprimé elle-même dans des déclarations publiée, n'a, à aucun moment, porté atteinte aux fondamentaux du pays ni à ses propres convictions nationales inébranlables, contrairement à ce que des milieux médiatiques marocains connus par leurs penchants mercenaires ont essayé de répandre, eux et ceux qui les utilisent comme référence ; leur objectif vain et bas étant de porter atteinte, en fait, à notre Parti et à ses instances dirigeantes.

Dans ce contexte et tenant compte de toutes les données, le Bureau politique du Parti affirme - et la réunion de son C.C est le cadre organisationnel convenable pour le faire- qu'il a su bien gérer cette situation et avec beaucoup de lucidité et de sagesse, évitant ainsi d'entreprendre une initiative qui aurait pu avoir des retombées contraires et graves tant pour le Parti que pour l'ensemble du pays.

Vous n'êtes pas sans savoir, chers camarades, et ceci est connu de tous, aussi bien les ennemis que les alliés, que la question du Sahara marocain a toujours été demeure et demeurera pour le Parti du Progrès et du

Socialisme une cause nationale centrale. Il a continué et il continuera à la placer en tête de toutes les questions prioritaires concernant le pays et le peuple en entier, n'aura cesse d'appeler à la mobilisation de toutes les forces vives et de tous les moyens nécessaires pour son triomphe, et n'épargnera aucun effort pour faire aboutir cette mobilisation et sa mise en œuvre de manière idéale.

Il n'est donc pas inutile de rappeler, de manière succincte, certaines étapes militantes et les véritables combats du PPS pour que le Maroc puisse jouir de son droit légitime de récupérer son Sahara.

Le rappel de ces moments de lutte, multiples et innombrables n'a aucunement l'intention de répondre aux atermoiements de certains organes dits de presse, qui osent instrumentaliser leur ignorance des faits et des réalités pour pêcher dans les eaux troubles, mais il a pour objectif de réaffirmer avec forte insistance la nécessité pour le PPS d'intensifier les activités et de diversifier les initiatives susceptibles de mettre son action au diapason de ce précieux bilan militant.

Comme l'a rappelé le camarade Ahmed Salem Latafi, membre du Bureau Politique du Parti, chargé - entre autres - de la supervision de l'évolution de la cause nationale dans son entretien avec « Bayane Elyaoum », le Parti Communiste marocain, fondé en Novembre 1943, en pleine lutte contre le colonialisme et dans un élan politique imposé par les pratiques provocatrices du colonisateur, le Dahir berbère entre autres, a revendiqué, à l'occasion des assises de son congrès en 1946, non seulement l'indépendance du Maroc et sa libération du joug du colonialisme mais la récupération de Saqia

Elhamra et de Rio de Oro. Et à titre de rappel, une délégation du Parti présidée par son Secrétaire général Feu Ali Yata a eu droit, en août de la même année, à une audience historique accordée par Feu Sa Majesté Mohamed V, suite à quoi se sont succédé les appels persistants pour la libération des provinces marocaines sahraouis à travers des étapes où la littérature du PCM, du PLS et du PPS a posé la question de la récupération des provinces sahraouies comme étant une cause centrale.

En 1966, le représentant permanent du Maroc à l'O.N.U avait pris une position loin des préoccupations du Maroc et des marocains quant à la récupération de leurs provinces sahraouis . La réaction du Parti fut immédiate lorsque le Secrétaire général du Parti Feu Ali Yata envoya un message de protestation.

En 1972 Feu Ali Yata publia le livre «Le Sahara occidental marocain » qui fut interdit parce qu'il contenait le dit message de protestation. Et afin que ce message ne fasse pas obstacle à la lecture du livre qui décrivait la légitimité de la récupération par le Maroc de son Sahara, le message fut supprimé et le livre, explicitant, preuves à l'appui, la marocanité du Sahara dans ses dimensions géographiques, ethniques, linguistiques et historiques fut apparu.

En 1974, le PPS s'est dressé comme la première force à protester avec vigueur contre les manœuvres espagnoles visant à créer une entité sous son égide, et moins d'une année après, c'est-à-dire en 1975, le premier Parti à se féliciter de l'organisation de la Marche verte à laquelle ont participé nombre de camarades (femmes et hommes) membres du Bureau Politique, du Comité Central et des organisations régionales et locales du

Parti et à leur tête le Secrétaire général le camarade Ali Yata que Dieu ait son âme.

Suite à la marche verte, le PPS n'a pas hésité à répondre à la demande du Roi Feu Hassan II qui a décidé, à cette époque, de charger certains dirigeants de partis politiques d'effectuer des visites auprès des pays influents sur la seine diplomatique internationale. Le PPS a pris contact, à cette occasion, avec bon nombre d'Etats de ce qui était connu sous le nom du camp socialiste, contacts qui furent couronnés par des succès comme en témoignent les traces indélébiles laissées par Ali Yata et ses compagnons, au service de la cause nationale et pour le triomphe des efforts du Maroc pour le parachèvement de son unité territoriale.

N'oublions pas, en évoquant les contributions du Parti du Progrès et du Socialisme, de rappeler que le PPS était le premier Parti marocain de gauche qui a présenté des candidats aux élections dans les provinces sahraouies et ce depuis 1983.

Ces moments militants qui constituent, pour nous, une source d'inspiration et une raison de rester attachés à la défense de notre cause nationale qui demeure parmi les fondamentaux ont été accompagnés, de manière régulière, de nombreuses activités à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, activités et actions que nous poursuivrons jusqu'à ce que notre objectif, celui du triomphe définitif du Maroc des ennemis de son unité territoriale, soit atteint.

Certes, le moment est crucial pour notre cause nationale ; et il est impératif d'attirer l'attention - après la tenue de la réunion préparatrice du cinquième round des négociations non officielles au sujet du Sahara

(près de New York) caractérisée comme auparavant par l'intransigeance du « polisario » et par ricochet de l'Algérie dont les dirigeants ne cessent d'intensifier les manœuvres et de déployer tous les efforts possibles et imaginables pour faire échouer le processus des négociations-, il est impératif d'attirer l'attention sur le fait que le combat sur le plan international n'est pas tranché ; et ce en dépit d'une large adhésion au projet du Maroc qui consiste à attribuer une large autonomie aux provinces du Sud sous la souveraineté marocaine

En effet, au moment même où notre pays, par sa proposition, fait preuve de bonne foi, exprime sa volonté constructive de dépasser tous les obstacles factices qui entravent le traitement du dossier du Sahara, lequel dossier représente une véritable pierre d'achoppement au développement de la région maghrébine et gêne les efforts visant l'édification de l'unité des pays du grand Maghreb ; à ce moment, l'Algérie continue à nier les droits du peuple marocain qui a tout sacrifié pour la soutenir dans sa lutte pour l'indépendance. Elle a même impliqué l'Espagne dans le projet séparatiste faisant feu de tous bois pour aller à l'encontre du droit du Maroc à parachever son unité territoriale, usant même de la tentative de faire valoir la pseudo carte des droits de l'homme qu'elle transgresse elle-même dans son comportement vis à vis du sort des Touareg et des tribus qui réclament le statut d'autodétermination, préférant la fuite en avant et faisant perdurer le calvaire des sahraouis marocains qu'elle détient par la force dans les camps de Tindouf dans des conditions inhumaines. D'autres tentatives consistent à faire appel à des expériences de traitement pratiquées dans certaines régions du monde,

y compris les tentatives de certains Etats qui tendent à dévier le processus en direction de ce qui a été adopté sous d'autres cieux pour mettre fin au colonialisme.

Mieux que ça, il y a même ceux parmi les nostalgiques qui n'hésitent pas à réclamer publiquement le retour de l'Espagne pour gérer le processus de décolonisation. Certains milieux partisans espagnols aux racines franquistes et qui persistent à se comporter avec les causes marocaines dans une optique néocolonialiste se font l'illusion d'instrumentaliser la cause du Sahara comme moyen de pression afin qu'il cesse de revendiquer la récupération des deux villes occupées Cebta et Mélilia ainsi que les îles avoisinantes.

C'est dans cet environnement que s'inscrivent les positions hostiles au Maroc émanant du Parlement européen et du Parlement espagnol, positions que nous avons condamnées à temps et dont nous réitérons la condamnation. La campagne débridée menée contre notre pays par des media étrangers, en particulier espagnols dont les thèses fallacieuses, mensongères , contraires à l'étique professionnelle et non respectueuses des institutions du Maroc et des symboles de sa souveraineté a été démystifiée. Ces milieux se sont fait inscrire en faux par rapport aux valeurs humaines, aux principes de la liberté et de la démocratie qu'ils ne cessent de ressasser.

La conjoncture est donc extrêmement difficile. Nous sommes face à une véritable guerre médiatique ouverte, une offensive diplomatique féroce dans ses deux volets officiel et parlementaire et des manœuvres préméditées et hautement bien planifiées. Cette situation ne peut être affrontée avec la rigueur, la force et l'efficience requises

en nous cantonnant dans une position de réactions. Une optique anticipative est plus qu'impérative, une mise en œuvre du consensus national fort, réaffirmé par la marche nationale de Casablanca du 28 Novembre 2010, est plus que jamais à l'ordre du jour. Ceci est tributaire de la mise en place de mécanismes et d'outils d'action adéquats, de l'adoption de modalités de travail appropriées pour faire face aux ennemis de notre unité territoriale tant à l'extérieur par l'opérationnalisation de la diplomatie officielle, parlementaire et populaire qu'à l'intérieur par la prise de toutes les dispositions et de toutes les mesures concrètes susceptibles de consolider le front intérieur et de le renforcer.

La grande et historique marche de Casablanca a été une formidable expression de l'unité du rang national qui constitue un rempart contre toutes les campagnes hostiles à notre pays. Elle est intervenue pour confirmer, si besoin est, que le Maroc ne peut céder devant les basses manœuvres diligentées par certains milieux politiques et médiatiques espagnoles dans le but de porter atteinte à la souveraineté du Royaume et à son unité territoriale qui ne sera parachevée que par la récupération des présides occupés du Nord.

Cette marche a constitué, par ailleurs, une preuve éclatante de la profondeur et de la sincérité du sens de citoyenneté qui caractérise toutes les catégories sociales et de la disposition de la société marocaine toute entière avec toutes ses forces vives à se mobiliser pour défendre l'unité territoriale du Royaume, de Cebta et Mélilia à Elgouira, cause première de tous les marocains.

Cependant, autant cette marche blanche, qui a connu une participation populaire de tous les âges et de toutes

les régions du pays, est rassurante, autant elle incite à la réflexion, à la méditation et appelle à la perception de ses messages éloquents en clair et en crypté. L'un de ces messages les plus frappants est de se persuader que le consensus national au sujet de la cause du Sahara est un véritable consensus enraciné, mais un consensus sur le principe et non sur le mode de gestion de ce dossier durant plus de trois décennies.

En effet, l'évolution de ce dossier et les nouvelles données que nous avons évoquées appelle une remise en question globale, précise, objective et constructive de la manière avec laquelle ont été et sont gérées les affaires relatives à la cause nationale, en particulier dans les provinces du sud ; et ce dans la perspective d'y apporter les réajustements et les correctifs nécessaires.

C'est à ce propos qu'apparaît l'extrême importance de l'approche globale contenue dans le discours royal prononcé par Sa Majesté à l'occasion du 35ème anniversaire de la Marche Verte, laquelle approche s'appuyant sur une stratégie intégrée et concerne la défense de l'unité nationale et territoriale marocaine à travers le règlement définitif du conflit factice au sujet de la marocanité des provinces du sud et par le biais de la mise en œuvre concrète des contenus de la proposition d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine, une solution politique définitive à laquelle adhéreront toutes les parties concernées et que soutient la communauté internationale et ses forces influentes. D'où la nécessité de renforcer le front intérieur en apportant les solutions idoines aux revendications sociales, économiques légitimes, de poursuivre le processus d'édification et de développement dans

un environnement de stabilité et de paix sociale, de consolider la pratique démocratique, de garantir le droit à la pratique effective des libertés individuelles et collectives dans le cadre de l'Etat de Droit et des Institutions.

Concernant les revendications sociales et économiques légitimes des populations des provinces marocaines du sud, il convient, en premier lieu, de reconnaître que les efforts immenses et les lourds sacrifices consentis par le Maroc depuis 1975, ont permis - comme l'ont constaté des organisations des droits de l'homme et des O.N.G crédibles et connues par leur intégrité- de produire un profond changement dans les indices de développement dans cette région qui n'a hérité du colonisateur que des casernes militaires.

Il convient, en second lieu, de reposer les revendications sociales dans leur contexte national et dans le cadre institutionnel, juridique et légitime, et ce par la mise en œuvre du principe d'égalité entre tous dans les droits et dans les devoirs et obligations , en offrant les opportunités sans privilèges ni discrimination, en mettant fin aux pratiques rentières et au clientélisme, en évitant les dysfonctionnements de quelque nature qu'ils soient, en protégeant les deniers publics, en procédant à une répartition équitable des richesses et en adoptant une politique intégrative dans les différents domaines sans chauvinisme et loin de toutes considérations tribales ou extrémismes territoriaux et de tout ce qui peut prendre la forme d'éléments discriminatoires.

Se presser d'apporter des réponses à ces revendications, impliquer les forces vives (partis politiques, société civile, sensibilités locales et

nationales...) dans cette gestion, améliorer l'action diplomatique parlementaire et populaire, s'appuyer sur de nouvelles élites, restructurer et démocratiser le Conseil Royal Consultatif des affaires du Sahara (CORCAS), réhabiliter de plus en plus les médias nationaux ; ce sont là des entrées essentielles pour insuffler un nouvel élan aux différentes dimensions des réformes dont notre pays a foncièrement besoin.

Dans ce cadre, la dimension politique apparaît comme étant l'une des faces essentielles que doit englober l'opération de réalisation d'une nouvelle génération de réformes dont le pays a besoin et qui sont susceptibles de garantir au Maroc d'avancer vers une société de démocratie, de progrès et de justice sociale.

La réforme politique attendue dans cette conjoncture cruciale dans l'évolution du pays consiste, comme l'a affirmé avec force le huitième congrès national de notre Parti, en une réforme politique qui élargit et consolide l'espace des libertés publiques individuelles et collectives tout en garantissant le respect de la dignité des personnes, et en reconnaissant leur droit à choisir leurs convictions intellectuelles et politiques sans contrainte, une réforme qui fait évoluer le concept des droits de l'homme pour qu'il englobe les droits civils, économiques, sociaux et culturels, le droit des femmes à l'égalité, des personnes aux besoins spécifiques, qui pose les bases d'un système représentatif plus crédible et plus efficient. Ceci ne saurait se réaliser que dans un climat politique sain, que par le respect de la volonté des électeurs et l'éloignement des tentatives d'établir une carte politique par des méthodes contraires à l'évolution démocratique naturelle.

Rappelons que le PPS a attiré l'attention, à travers les rapports publiés par ses instances dirigeantes à la suite des élections législatives de 2007, sur ce que l'on peut actuellement appeler : « la nouvelle génération des déviations » qui ont commencé à se répandre dans le champ politique démocratique marocain depuis cette époque et a tiré la sonnette d'alarme quant à un recul qui pourrait porter atteinte au Maroc dont la force et l'immunité résident dans sa démocratie, dans l'opérationnalisation de ses institutions et dans le fait qu'il est le seul pays dans la région qui ait pris conscience de la nécessité d'aller de l'avant vers l'édification d'une société démocratique, moderniste et progressiste.

Nous n'avons eu cesse, le long des trois dernières années, de tirer la sonnette d'alarme et d'inciter nos alliés naturels à prendre conscience de la nécessité d'exprimer de manière unifiée les réformes profondes, les orientations et les mesures audacieuses dont le pays a besoin et de prendre, en conséquence, des initiatives communes dans ce sens. L'une des plus importantes initiatives, à côté de la mobilisation totale pour défendre la cause nationale, c'est la prise des positions idoines pour la réforme du système électoral de manière à garantir une véritable réhabilitation au champ politique marocain, notamment dans la perspective des échéances de 2012.

Dans ce domaine et sans trop entrer dans les détails que nous examinerons plus tard, il convient d'insister sur l'importance et la nécessité de renforcer la place des partis politiques en consentant tous les efforts qui s'imposent pour parvenir à une conception commune dont l'objectif central est de réhabiliter l'action politique

et de permettre aux partis d'assumer les missions qui leur sont confiées.

Au PPS, en nous appuyant sur notre lecture des expériences passées et sur notre évaluation objective de la réalité des choses, nous estimons que l'adoption d'un mode de scrutin à deux tours avec l'élévation du seuil, pourrait entrainer l'exclusion de certaines forces vives à qui il serait plus que souhaitable, - il y va de l'intérêt suprême- de donner davantage l'occasion de participer aussi au mouvement politique sérieux et fructueux à partir des institutions élues.

Ce mode de scrutin pourrait, dans les conditions qui ont engendré une baisse de la participation aux opérations électorales, renforcer les mêmes orientations négatives, en particulier lors du deuxième tour ; de même qu'il est tout à fait favorable à ceux que l'appelle communément les êtres électoraux, alors que ce qui est attendu, c'est la mise en place de mécanismes qui favorisent de plus en plus l'émergence de nouvelles compétences et de nouvelles élites, la préparation des conditions nécessaires à l'éradication du phénomène de transhumance lié essentiellement au fait que nombre de professionnels des élections parviennent à décrocher des accréditations délivrées par des partis s'appuyant sur des considérations électoralistes et non politiques.

Chers camarades

Le deuxième aspect que devrait englober la nouvelle génération de réformes, à laquelle appelle notre Parti, concerne la situation économique et sociale.

En revenant à la loi de finances pour l'exercice 2011 qui se trouve en phase d'adoption par le parlement,

et à travers une lecture succincte des principales caractéristiques de l'économie nationale dans le sillage de l'évolution de la crise économique et financière mondiale, des prémisses de dépassement qui se dessinent et des impacts de cette crise sur notre pays, il apparaît que l'économie marocaine a su résister relativement face aux retombées de la crise mondiale et a pu préserver un taux de croissance égal à la moyenne de ce que le Maroc a réalisé ces dernières années, c'est-à-dire entre 4,3 % et 4,5% même s'il est nécessaire de signaler que ce taux de croissance continue à être lié aux aléas climatiques.

La loi de finances 2011 tend à préserver une politique de développement volontaire, s'appuyant sur le rôle important de l'Etat et du budget public dans l'investissement avec une enveloppe qui atteindra, en 2011, plus de 16 milliards de dirhams , sur la poursuite de la politique des grands chantiers mais avec un volume inférieur par rapport aux années précédentes, sur des politiques sectorielles industrielles ambitieuses en plus du bénéfice à tirer d'une bonne saison agricole, de l'augmentation des prix des phosphates et d'un secteur bancaire sain en raison de son faible attachement au secteur financier international. Les investissements du secteur privé demeurent cependant faibles au moment où les investissements extérieurs directs se sont orientés essentiellement vers le marché financier aux dépens de l'investissement dans de nouveaux secteurs productifs. Le souci de maintenir les équilibres macro-économiques essentiels demeure un souci central dans la politique économique et financière publique. Il convient, toutefois d'attirer l'attention sur la dégradation de la balance commerciale dont le taux de couverture a régressé

de 60% au début de la dernière décennie à seulement 42% en 2009. Ceci est dû à la faible compétitivité de l'économie marocaine à l'échelle mondiale du point de vue de la faiblesse de la valeur ajoutée technologique qui ne dépasse guère 30%, ce qui influe gravement sur les réserves en devises fortes. De même que le déficit enregistré au niveau de la balance des paiements pendant les trois dernières années constitue une réelle source d'inquiétude et incite le Maroc à recourir à des financements extérieurs, sachant que les capacités de l'économie nationale et sa crédibilité continuent à gagner la confiance des marchés financiers internationaux.

Si l'économie nationale a pu faire preuve d'un taux appréciable d'immunité face à la récession économique mondiale, en particulier dans le contexte européen qui constitue un espace stratégique pour les échanges de notre pays, il convient de s'arrêter sur la persistance du chômage qui atteint un niveau inquiétant, en particulier parmi les jeunes titulaires de diplômes, puisqu'il a touché 34% pour la tranche d'âge de15-24 ans et plus de 25% pour celle de 25-35 ans. Ce phénomène remet sur seine, à nouveau et avec insistance, la question des dysfonctionnements du système d'enseignement marocain et son inadéquation avec le marché de l'emploi. De même que l'effort consenti sur le plan social et sur le plan de la promotion de pôles régionaux de développement n'a pas pu atténuer les disparités sociales et les dysfonctionnements au niveau de l'évolution des régions et du développement du monde rural et des périphéries urbaines.

Dans cet environnement et en dépit des efforts qui ont caractérisé la politique économique et sociale à

travers l'intérêt accordé au domaine du développement humain, La situation sociale demeure inquiétante puisque les déficits et les carences persistent en matière de couverture sociale, de santé, d'éducation, d'habitat, d'infrastructures de base et de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'analphabétisme.

Nos deux groupes parlementaires ont mis en relief ces questions et d'autres dans le cadre de l'examen de la loi de finances de 2011 ; et en attendant le retour à une analyse approfondie des principales caractéristiques de l'économie nationale et leurs impacts sur le plan social lors d'une prochaine réunion du Comité central, le PPS estime que la nouvelle génération des réformes dans ce domaine vital qui participe fortement à la consolidation du front intérieur et au renforcement de la position du Maroc dans son environnement régional et international passe par :

- la réaffirmation du rôle central de l'Etat dans la direction et l'orientation de l'économie nationale,
- le renforcement du volume de l'investissement public pour développer les forces productives,
- la réalisation d'une réelle complémentarité entre les secteurs public et privé dans le respect des fondements de l'Etat de Droit en vue de garantir la compétition libre et saine dans tous les espaces de production et de services,
- l'appui sur une politique de développement globale basée sur la convergence et la synergie entre les différents plans sectoriels,
- une réelle réforme du système judiciaire, l'amélioration de la gouvernance de l'administration marocaine, la lutte contre la corruption, l'assainissement des espaces des transactions, l'éradication de tous les aspects de

l'économie de rente et des privilèges et l'organisation des secteurs informels,

- la mise de l'élément humain au cœur de l'approche de développement économique, afin de permettre aux différentes catégories sociales de tirer profit des fruits de la croissance, de satisfaire les besoins vitaux du citoyen et de garantir sa dignité tout en veillant à une répartition équitable des biens et des richesses du pays,
- l'éradication des aspects de la pauvreté, de la précarité et des disparités sociales et territoriales à travers l'amélioration du pouvoir d'achat et le traitement de la situation des principaux secteurs sociaux : la santé, l'habitat, l'enseignement dans l'optique de garantir une justice sociale effective.

Parmi les entrées essentielles de cette approche, le PPS propose l'élaboration d'un pacte social et économique qui impliquerait l'Etat et les acteurs économiques et sociaux dans la mise en place d'une politique de développement économique et sociale volontaire et ambitieuse renforçant la société de démocratie, du modernisme et du progrès économique et social auquel nous aspirons.

Et comme l'a souligné notre huitième congrès national, il est nécessaire d'insister sur le fait que l'approche réformiste que nous proposons concerne aussi les paysages culturel et médiatique.

En effet, eu égard à la faiblesse notable du niveau culturel général qu'accuse notre société, il convient d'accorder une grande importance au traitement de la situation culturelle dans toutes ses dimensions, que ce soit au niveau des équipements et des infrastructures

ou au niveau du renforcement de la multiplicité et de la diversité, à travers notamment l'intérêt qui doit être accordé à la composante amazighe et à sa promotion sur les plans constitutionnel , médiatique, éducatif et linguistique et davantage d'ouverture sur les fondements humains et modernistes que renferment les différentes cultures et civilisations universelles.

Par ailleurs, les retombées des événements de Laayoune fait apparaître la nécessité d'améliorer notre système d'information ; ce qui appelle une réforme de ce système à travers l'adoption d'une nouvelle loi de la presse et de la publication, plus ouverte sur la pratique de la liberté d'expression accompagnée de mécanismes et d'outils précis garantissant leur pratique dans le cadre du respect des règles de déontologie et des clauses professionnelles, l'éloignement de l'instrumentalisation de certains organes d'information pour attaquer gratuitement et dangereusement l'espace et les militants politiques. Il convient également d'améliorer le niveau des médias publics afin qu'ils puissent jouer entièrement leur rôle quant à l'information, l'encadrement et l'instruction et parvenir à trouver les moyens susceptibles de renforcer la présence médiatique marocaine à l'échelle mondiale.

Chers camarades

Nous sommes profondément convaincus que la mise en œuvre de la nouvelle génération des réformes qui pourraient constituer des éléments pour de grands choix et des objectifs tracés en commun accord entre les sensibilités de la Nation en général, de toutes les forces

démocratiques et modernistes en particulier, exige du PPS d'agir, en premier lieu, en direction du renforcement de son alliance naturelle avec les composantes de la koutla démocratique, de la gauche et de l'ensemble des forces vives de la société qui partagent les contenus du projet sociétal pour lequel il milite.

Il est, bien entendu, évident que pour parvenir à cette fin, le PPS , attaché à son identité idéologique socialiste et aux nobles valeurs humaines de la pensée socialiste qu'il tend continuellement à développer et soucieux d'adapter son approche socialiste à la réalité nationale et internationale en perpétuelle mutation, se doit, entre autres exigences, de se doter d'un appareil partisan actif et efficient afin qu'il puisse effectivement être un parti innovant et qui se renouvelle au service de la démocratie, du modernisme et du progrès social.

En effet, face à la situation globale que vit notre pays et face à la nécessité impérative de mettre en œuvre l'approche réformiste évoquée ci-haut, et partant des décisions arrêtées par notre huitième congrès national, et du discours d'orientation de la deuxième session du Comité central du parti, notre mission centrale consiste, aujourd'hui à nous doter d'un parti fort pour faire face aux différents paris et challenges, un parti fort de sa ligne politique, de son audace dans la prise de décisions et la proposition d'approches, un parti fort de sa capacité d' agir sur tous les fronts de lutte, un parti influent et acteur principal dans le mouvement social.

Cela exige l'adoption des orientations essentielles claires et les importantes recommandations définies par le dernier congrès national dans le but de promouvoir davantage notre action politique et notre présence

populaire, à travers l'opérationnalisation de l'ensemble des structures du parti, l'amélioration de sa gouvernance, la gestion efficiente de ses moyens, de ses ressources et de ses compétences afin d'assurer son enracinement dans le tissu social, d'élargir son audience politique et communicationnelle, d'étendre son aire organisationnelle géographiquement et humainement et de défendre comme il le doit les causes légitimes des citoyens.

Cela ne signifie pas du tout l'adoption d'une quelconque approche techniciste de l'action politique, mais il s'agit d'une nécessité impérative de nous doter d'un appareil partisan fort.

Dans le même ordre d'idées, on ne peut parler d'une rentrée politique et parlementaire concernant notre parti, puisqu'il n'y a pas eu, en fait, après le huitième congrès national et la deuxième session de notre Comité central ce que l'on pourrait appeler une vacance politique. En effet, le Bureau politique ne s'est pas réuni pendant seulement deux semaines pour reprendre ses travaux le 9 août ; et le parti a poursuivi ses activités et a veillé à améliorer son action depuis l'élection de son Bureau politique jusqu'à nos jours, y compris pendant la période estivale, qui a connu une activité intense des membres du Bureau politique consistant à encadrer un grand nombre de rencontres, pendant le mois sacré du Ramadan dans différentes villes, rencontres axées sur le rappel des résultats du huitième congrès national et sur l'explicitation de la nouvelle génération des réformes dont le parti appelle à la réalisation par l'ensemble des forces vives.

Entre autres activités importantes réalisées lors de cette période, le meeting populaire réussi organisé

à Tétouan, dans le cadre des préparatifs des élections partielles dans la région du Nord qui ont abouti à d'excellents résultats pour notre parti par le succès remporté par son candidat, le camarade Ahmed DIBOUNI qui a réussi à obtenir un siège à la Chambre des Conseillers en plus de l'adhésion au parti du conseiller le camarade Abdelwahed ECHCHAIR et d'un grand nombre de présidents de communes et d'élu(es) locaux (ales) de la région du Nord.

A ce sujet et à propos des formidables échos de notre huitième Congrès national parmi les différents milieux et eu égard à la bonne réputation dont jouit notre parti, il est utile de signaler qu'un grand nombre d'élu(es) locaux(ales) et de présidents de communes ont rejoint ses rangs dans beaucoup de régions du pays.

A ce sujet, il convient de saluer les efforts déployés par le parti à l'occasion de l'ouverture de la session de la 4ème année du huitième mandat législatif pour constituer un groupe parlementaire commun basé sur une alliance partisane et loin du phénomène de transhumance. Ce groupe composé de députés du PPS, du FFD, du Parti Ahd et du parti du renouvellement et de l'Equité est nommé « le groupe de l'alliance progressiste démocratique ».

Rappelons que la composition de ce groupe a vu le jour dans une ambiance hostile visant à empêcher le parti de disposer d'un groupe parlementaire, à minimiser son rôle au sein de l'institution législative, et à faire obstacle à l'avancée qu'il a connue après le huitième congrès national.

Les membres du groupe « l'Alliance des forces progressistes démocratiques » à la Chambre des députés

ainsi que le groupe « l'alliance socialiste » à la Chambre des conseillers ont réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant pour faire aboutir les chantiers de la réforme de l'Institution législative de manière à traiter au mieux les préoccupations réelles des citoyens.

Ils ont réexprimé leur unanimité quant à la nécessité de poursuivre leurs efforts pour une meilleure action législative et de contrôle de l'action gouvernementale. Ce qui appelle une intensification de l'action de coordination entre les instances dirigeantes du parti et les deux groupes parlementaires pour en améliorer les performances.

Par ailleurs, je rappelle l'initiative entreprise par le parti à l'adresse de ses principaux alliés visant à réunir les conditions nécessaires à la réussite d'une action politique commune sur différents fronts, à insuffler un nouvel élan à la vie politique permettant l'enclenchement d'une nouvelle dynamique pour l'action politique et partisane, la mobilisation pour consolider les chantiers des réformes nécessaires, la concertation au sujet des positions à prendre vis-à-vis d'un ensemble de dossiers prioritaires à l'étape actuelle, en particulier les réformes politiques concernant le code électoral, le mode de scrutin, la loi sur les partis ainsi que les dispositions à prendre pour revaloriser l'action politique au sein de la société marocaine et préparer les réponses appropriées au sujet d'un certain nombre de dossiers économiques et sociaux importants.

A ce sujet, le Bureau politique a décidé de poursuivre son action en vue de rendre opérationnelle cette initiative

et d'élargir le cercle de concertation avec –en plus des composantes de la Koutla démocratique- l'ensemble des composantes de la majorité gouvernementale et les partis influents au sein du paysage politique national.

Chers camarades

Après l'adoption par le huitième congrès national du parti des orientations politiques, économiques, sociales et organisationnelles, le Bureau politique a élaboré, pendant le mois de Septembre dernier, une feuille de route qui encadre et organise l'approche qu'il convient d'adopter pour améliorer notre action partisane et la promouvoir dans tous les domaines.

Il est donc évident de rappeler que cette feuille de route s'inspire des orientations , des décisions du huitième congrès national et de l'ensemble des documents qu'il a entérinés (les thèses politiques, le programme économique , social et culturel, les statuts). Ceci ne signifie pas que nous ne pouvons pas actualiser, préciser certains aspects afférents aux orientations principales du parti chaque fois que le besoin se fait sentir.

Et comme vous le savez, ce document (la feuille de route) qui a été envoyé à tous(tes) les membres du Comité central il y a quelque temps, se propose de préciser le positionnement politique du parti et les moyens susceptibles de mettre en œuvre les décisions organisationnelles du huitième Congrès national, d'améliorer la gouvernance partisane à travers une complémentarité et une interaction entre les différents secteurs du parti et de préciser les relations entre

les instances dirigeantes nationales et ses instances sectorielles, parallèles, régionales, provinciales et locales. Le document définit également l'échéancier des activités partisanes à l'horizon de la meilleure préparation possible des élections législatives de 2012.

C'est sur cette base que s'est tenue, le 2 Octobre dernier, une réunion de la commission nationale de la vie du parti en vue de préciser les mécanismes susceptibles de concrétiser les décisions politiques et organisationnelles arrêtées par le huitième Congrès national, d'opérationnaliser les moyens à même de réhabiliter l'appareil partisan à tous les niveaux : organisation, formation, communication, élections et finances et rendre plus performantes les structures du parti.

Cette réunion a recommandé de prendre un certain nombre de mesures à cette fin, qui visent, notamment à mobiliser les structures partisanes pendant la dernière partie de l'an 2010, et à consacrer l'année 2011 à la préparation des élections législatives de 2012.

En application des décisions prises lors de cette réunion, consistant à procéder à un transfert de l'esprit de ces recommandations aux niveaux régionaux, 12 rencontres régionales ont été organisées pendant les mois d'Octobre et de Novembre sous la supervision de délégations composées de membres du Bureau politique et en coordination avec les conseils régionaux. Les travaux de ces rencontres ont été axés sur la stratégie d'opérationnalisation des contenus de la feuille de route.

Le parti a, par ailleurs inauguré l'action de formation partisane par l'organisation d'une école de formation

dans la région de Fès-Boulemane, une importante expérience qu'il convient de saluer, de poursuivre et de généraliser.

Je tiens aussi à rappeler la rencontre communicationnelle au sujet de la question féminine organisée fin Novembre à Sidi Bouzid et qui s'est assigné comme objectif d'élaborer des plans d'action adoptant une méthodologie s'appuyant sur l'approche genre , la consolidation du principe d'équité et le renforcement de la position de la femme au niveau des organes et des structures du parti.

Concernant les relations internationales du parti, celles-ci ont connu, pendant cette dernière période, une dynamique notoire à travers la participation active de délégations du parti aux manifestations des partis communistes au Portugal, en France et en Espagne , aux congrès de partis amis en Angleterre, à Chypre et la gauche européenne et la contribution à des forums intellectuels politiques, à des rencontres de formation en Syrie, au Liban, à Tunis, en Italie, au Brésil et en Chine. Nous avons accueilli également des délégations de partis amis d'Espagne de Chine et de Palestine…, en plus de la participation de la Jeunesse Socialiste parmi une délégation de jeunes marocains au 17ème meeting mondial des jeunes et des étudiants organisé à la République sud africaine du 13 au 21 Décembre courant sous le mot d'ordre : « lutte contre l'impérialisme ».

Chers camarades

Notre Comité central est appelé, à l'occasion de cette session, à parachever la structuration de ses instances conformément aux statuts du parti qui stipulent l'élection des membres de la commission de l'arbitrage et du contrôle politique ainsi que les membres de la commission du contrôle financier afin que ces organes puissent se mettre à l'action. De même qu'il est appelé à constituer les commissions permanentes, à les structurer dans le cadre de leurs premières réunions qui se tiendront le long de cette journée.

A ce sujet, je tiens à vous communiquer la proposition du Bureau politique qui consiste à rassembler la commission de « l'organisation et de la vie du parti » et la commission « des élections et du développement du parti » et maintenir les autres commissions c'est-à-dire la commission «des institutions, des collectivités locales et des questions nationales », la commission « des relations extérieures », la commission « des questions économiques et financières », la commission « de l'environnement, de l'urbanisme et de la ville », la commission « de la formation », et la commission « de la communication et de la culture ». Et comme il vous sera soumis pendant les travaux de ces commissions, il est possible de créer des commissions sectoriels au sein même des dites commissions si nécessaire ou des commissions Ad-hoc.

Ces commissions sont appelées, dès aujourd'hui, à entamer leurs actions et activités politiques comme le stipulent les statuts du parti ainsi que la feuille de route, et ce à travers l'élaboration des calendriers de réunions, du programme annuel d'action en relation

avec les missions et les prérogatives de chacune des commissions et des programme précis des périodes séparant deux réunions du Comité central, auquel elles présenteront, pour approbation, leurs rapports. Ces commissions essaieront d'organiser leurs réunions dans des villes différentes dans la mesure du possible.

Il conviendrait, par ailleurs, d'entamer, dès à présent, la constitution de groupes de travail qui veilleront à préciser les contenus du discours du parti, en vue de le rapprocher davantage des préoccupations et des questions des citoyens dans leur vécu quotidien, tout en impliquant le plus de compétences et d'institutions partisanes possible qui seront chargées d'élaborer des documents de travail sur des axes précis et pour des échéances précises, d'exploiter ce travail au niveau de l'espace parlementaire. Ces dossiers, je le rappelle, ont été mentionnées dans la feuille de route.

Concernant la réhabilitation du parti au niveau de la formation et de la valorisation des ressources humaines, il est impératif de créer une structure de formation partisane de la rendre opérationnelle dans les meilleurs délais afin qu'elle puisse répondre aux attentes et besoins des structures locales, provinciales et sectorielles du parti. A ce sujet, nous aspirons à l'organisation d'écoles locales et régionales de formation et à tenir l'université nationale partisane de formation et en tirer profit en tant qu'activité politique. Ce qui exige la définition des axes et l'agenda annuel de ces sessions. L'encadrement des élus du parti est également à l'ordre du jour. Le parti veillera à organiser des sessions de formation à l'adresse des parlementaires du parti et de ses élus locaux qui traitement de thèmes précis d'ordre pratique

et en liaison avec l'action parlementaire, notamment les thèmes relatifs à la législation et au développement des capacités communicationnelles et discursives.

Dans le cadre du développement des ressources financières du parti, leur rationalisation conformément à un système respectueux des procédures juridiques en vigueur, je ne saurai qu'insister sur le caractère vital de la mise en œuvre du principe de cotisation de toutes les militantes et de tous les militants du parti, en tenant compte, notamment de l'orientation vers le soutien financier des instances provinciales par le Comité central, à travers la prise en charge des loyers des sièges provinciaux, leur équipement…

A cet effet, les membres du Comité central sont invités, à partir de cette session de verser des participations financières au niveau central en plus de leurs cotisations locales

Dans le but de doter le parti d'une administration efficiente, des mesures ont été prises pour régulariser la situation juridique, administrative et financière des ressources humaines opérant dans le siège national , élaborer un organigramme et prendre les dispositions nécessaires pour doter le parti d'un nouveau siège national. En même temps, les efforts pour valoriser les compétences d'encadrement et de gestion de l'administration centrale du parti se poursuivent.

Tout bien considéré, le développement du parti appelle l'accomplissement de tâches urgentes telles que:

- poursuivre l'opération de structuration et d'opérationnalisation des sections locales, des instances provinciales et des conseils régionaux.

• intensifier l'effort de précision des contenus de la feuille de route aux niveaux sectoriels,
• mettre en activité des secteurs socioprofessionnels et des organisations parallèles du parti,
• enrichir les positions et les analyses du parti au sujet des différentes questions politiques, économiques, sociales et culturelles,
• adopter des approches professionnelles en matière de gestion de l'action partisane et améliorer la gouvernance,
• accorder l'intérêt nécessaire au développement des capacités et des compétences de gestion des cadres locaux,
• signer des contrats-programmes pour l'année 2011 avec les instances provinciales , les secteurs socioprofessionnels et les organisations parallèles tout en précisant les objectifs et les engagements de chacune des parties contractantes conformément à la feuille de route,
• adopter une politique communicationnelle interne et externe susceptible d'accompagner et de faire connaître toutes les activités du parti.

Vous constatez, chers camarades, à travers ce qui précède, les efforts consentis pour améliorer l'action de notre parti et renforcer sa présence politique et organisationnelle.

Partant de tout cela et en vue de renforcer ces orientations, il convient de définir avec clarté les pas à venir concernant l'action du parti pour l'année prochaine.

Nous avons décidé de faire de l'année 2011, une année de préparation des élections de 2012. Il convient

donc d'établir un ordre chronologique clair pour entreprendre les actions suivantes.

- **pour les élections de 2012**

- Créer une commission nationale et des commissions provinciales des élections.
- Créer une commission qui se chargera de préciser la position du parti quant au mode de scrutin , au code électoral et aux amendements à apporter à la loi sur les partis.
- Mettre en place un plan de communication pour les élections tout en liant les axes de formation à la question électorale.
- Elaborer les listes des candidats et entamer leur encadrement.
- Consacrer une session du Comité central à la question économique et sociale et organiser trois ateliers, en impliquant des acteurs économiques et sociaux, au sujet de thèmes précis, afin d'aider le parti à actualiser son programme économique et social à l'horizon de l'élaboration du programme électoral pour les élections de 2012.
- Poursuivre les efforts et les initiatives pour mettre en marche les alliances partisanes à l'horizon de 2012, et faire insuffler un nouvel élan à la Koutla démocratique afin qu'elle puisse assumer son rôle et entreprendre des initiatives communes concernant le processus des réformes dans notre pays.
- Mettre en œuvre un plan d'action concernant la cause de notre unité territoriale sur les plans interne et externe tout en accordant l'intérêt nécessaire à l'activité de notre parti et au renforcement de sa présence dans les provinces du Sud.

- Entreprendre des initiatives audacieuses en liaison avec les attentes et les aspirations des citoyens et prendre part aux luttes sociales pour mettre en œuvre la politique de proximité dans les relations du parti avec les citoyens.

- Accorder davantage d'intérêt aux élus du parti à travers la création de réseaux de communication et d'organisation entre eux et consolider et développer leurs relations avec les structures du parti.

- Organiser des forums et des séminaires régionaux afin de permettre au parti de préciser et d'actualiser ses programmes et propositions au niveau des régions en coopération avec les élus locaux et les parlementaires.

- Renforcer l'action du parti sur le front syndical, notamment après le succès du Congrès national de la centrale syndicale « l'Union Marocaine du Travail » et la représentativité de notre parti au sein de la direction de cette organisation et c'est l'occasion de saluer nos camarades pour ce couronnement de leur action syndicale, ce qui nous interpelle pour mettre en œuvre la décision de notre huitième Congrès national relative à la question syndicale, par le biais du renforcement de notre présence au sein de cette organisation et par la quête des solutions adéquates pour orienter nos militants syndicalistes vers l'intensification de leur action dans les rangs de l'UMT à la lumière des nouvelles donnes d'innovation et d'ouverture.

- Adopter une approche audacieuse pour consolider la présence du parti dans l'action associative et dans l'espace culturel.

Ce sont là les quelques thèmes centraux auxquels le parti se doit de s'atteler au cours de l'année à venir. Le Bureau politique veillera à mettre en place un échéancier pour l'opérationnalisation de ces missions.

Nous aspirons donc, chers camarades, à ce que le Bureau politique puisse être, comme vous l'avez souhaité, une vraie locomotive de l'action du parti et de ses activités sur tous les fronts et ce dans le cadre du respect des décisions du huitième congrès national et des différentes sessions du Comité central qui veillera à suivre et à contrôler la bonne application de ces décisions par le Bureau politique. Nous estimons, à cet effet, que le rythme de l'action de ce dernier depuis sa composition témoigne de cette forte volonté politique.

Nous sommes persuadés que les membres du Comité central sont tout à fait conscients du rôle qui leur incombe et qui consiste à nous doter tous d'un nouveau souffle de volonté pour que l'instance dirigeante entre deux congrès puisse être un espace de réflexion, de débat, de proposition, de contrôle et de critique constructive mais aussi un cadre pour opérationnaliser les orientations politiques et organisationnelles du parti sur les fronts sectoriels, parallèles , régionaux, provinciaux , locaux et au sein des espaces associatifs et civils, à travers les commissions permanentes et l'action individuelle de tous leurs membres.

C'est la voie pour opérationnaliser les dispositions de la feuille de route et réhabiliter les différentes structures du parti afin qu'elles puissent être au diapason de nos ambitions pour le renforcement , le progrès, la consolidation du rôle historique de notre parti dans l'édification d'un avenir meilleur pour notre pays et pour l'ensemble de notre peuple.

Merci de votre aimable et indulgente attention.

1, Rue Ghazza. Rabat

Tél / Fax : 05 37 72 09 44 • E-mail : axions.comm@yahoo.fr